

SAINT-MAURICE

INFO
SEPT.
2021

BONNE RENTRÉE À NOS P'TITS HÉROS MASQUÉS



AGENDA

Tous les mercredis après-midi

Permanence CIDFF – sur rdv au 01 45 18 82 10

Dimanches 12 et 26 septembre

Initiation marche nordique – sur inscription auprès de l'association

Lundi 13 au vendredi 17 septembre

Semaine du sport – journées portes ouvertes (programme en ligne)

Mardi 14 et jeudi 16 septembre de 14 h à 17 h

Atelier de préparation aux entretiens d'embauche – sur inscription au 01 45 18 80 68 ou par mail emploi@saintmaurice.fr

Samedi 18 septembre à 20 h

Concert gratuit Anne Gastinel et Xavier Philipps
Église communale 59 rue du Maréchal Leclerc (voir page 15)

Samedi 18 et dimanche 19 septembre

Journées Européennes du Patrimoine (programme complet au dos)

Lundi 20 septembre de 14 h 30 à 17 h 30

LAEP Relais des Assistantes Maternelles impasse Junot
Renseignements : 01 45 18 82 43

À partir du 20 septembre

Reprise des cours des ateliers culturels et du Conservatoire

Samedi 25 et dimanche 26 septembre

Fête de la Saint-Maurice

Mercredi 29 septembre à 17 h

Les voyages du Territoire organisés par PEM&B

Samedi 2 octobre à 20h

Le Comte de Bouderbala au TVO

Du 4 au 10 octobre

Semaine Bleue (programme détaillé page 16)

<i>Instants</i>	4
<i>Ça fait l'actu</i>	6,10
<i>Grand angle</i>	8
<i>Sport et jeunesse</i>	12
<i>Festivités</i>	13
<i>Culture</i>	14
<i>Semaine Bleue</i>	16
<i>Portrait</i>	17
<i>Tribunes</i>	18
<i>Infos pratiques</i>	19

SAINT-MAURICE INFO

Magazine édité par le service de la communication de la ville de Saint-Maurice. 55 rue du M^e Leclerc – Saint-Maurice – 01 45 18 82 10 – www.ville-saint-maurice.com – **Directeur de la publication** : Le Maire de Saint-Maurice, Igor Semo – **Rédaction/Coordination** : Service de la communication : Dominique Contensoux, Cécile Gailhac, Guillaume Faivre. – **Maquette** : Laure Lacour. – **Photographes** : Adobe Stock, Service Communication, M. Genon, JP. Le Nai. – **Impression** : Imprimerie RAS sur papier PEFC. – **Dépôt légal** : À parution. – **Nombre d'exemplaires** : 8 600.

www.ville-saint-maurice.com

<https://www.instagram.com/saintmaurice94>

<http://www.facebook.com/Villedesaintmaurice>

Inscription au système d'alerte par SMS sur le site de la Ville. Système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement en cas d'événement majeur. **Ne s'inscrire qu'une seule fois. Application mobile gratuite** sur les stores.



SAM PARLE...

Une actualité
angoissante...



Une
météo
DÉ-
PRI-
MANTE
...

Ne vous étonnez pas
si je décide d'hiberner !



LAURE LACOUR

ÉDITO

J'espère que chacune et chacun d'entre vous a pu profiter de la période estivale pour se ressourcer, à Saint-Maurice ou dans notre beau pays.

La rentrée a été préparée, par les élus et les agents de la Ville, dans un contexte où la crise sanitaire se prolonge. **Je vous invite, avec conviction, à vous faire vacciner pour votre santé et celle de vos proches.** Il faut aussi faciliter l'exercice de leur métier par les soignants, les enseignants, les commerçants, et tous ceux qui organisent des activités et des manifestations, notamment les bénévoles des associations dont je tiens à saluer le dévouement. La Ville a mis en place, dès juin, des détecteurs de CO2 dans les crèches et les écoles, afin d'identifier les besoins de renouvellement de l'air dans les classes. Et nous collaborons avec le centre de vaccination de Maisons-Alfort afin de faciliter la vaccination de nos collégiens.

J'ai choisi de placer la rentrée sous le signe de la proximité et de la qualité de nos services publics. Nous venons ainsi d'inaugurer **l'annexe de la mairie** qui accueille également un **Espace France Services** : il regroupe une dizaine d'administrations de l'État (CAF, Impôts, carte grise...). Ce lieu est emblématique car il est situé dans l'ancienne annexe de la Poste, récupérée pour un euro symbolique.

Notre volonté de **partenariat avec l'État** s'illustre également par des subventions (réaménagement d'une cour d'école, réfection de la passerelle des Bords de Marne), les succès de la **coopération entre les forces de police**, nationale et municipale, et la création d'un poste d'**Intervenant Social au Commissariat** afin de mieux lutter contre les violences conjugales.

Je tiens à saluer, avec la municipalité, **l'engagement des agents de la Ville** qui ont mené à bien les chantiers de la Ville sur la voirie et dans les bâtiments, notamment les écoles. Les agents des services Voirie et Espaces Verts ont accompli des prouesses ainsi que ceux de l'État-civil, très appréciés pour la qualité de leur accueil. La nouvelle direction des Sports a su relever les défis d'une rentrée plaçant Saint-Maurice **parmi les villes les plus sportives du Val-de-Marne**. Enfin, nous vous proposons **une très belle saison culturelle**. Nous vous invitons à retrouver le goût des émotions partagées, à découvrir des talents, à des tarifs très incitatifs.



Bonne rentrée et au plaisir de se retrouver bientôt, notamment lors de la **fête de Saint-Maurice** !

Très cordialement,

Igor SEMO

Votre Maire

Vice-président du Territoire Paris Est Marne&Bois

Pour suivre l'actualité de votre maire

www.facebook.com/igor.semo



LA VILLE A REPRIS SES QUARTIERS D'ÉTÉ !

Cette nouvelle édition des Quartiers d'été début juillet a remporté un vif succès. Les différentes animations ont fait le plein dans une ambiance chaleureuse et bon enfant.

Les festivités ont démarré par le déjeuner guinguette du Comité des fêtes. Au menu : paëlla ou moules-frites, mais surtout le plaisir de retrouver le chemin de la convivialité. Les jours suivants, le parcours en voiturettes électriques, les ateliers gyropodes et Segway ont séduit petits et grands. Rendez-vous l'an prochain !



LA MUSIQUE À LA FÊTE



Une grande soirée musicale a été proposée le 5 juillet, marquant ainsi la renaissance de la fête de la musique à Saint-Maurice. Du classique au rap, en passant par la variété, l'été a débuté sur des accords parfaits place Montgolfier, quartier Panoramis et Espace Delacroix. Le public présent a pris plaisir à écouter les élèves et professeurs du conservatoire ainsi que la violoniste Laure Schappler. Il a également pu vibrer grâce à l'excentrique et talentueux Frédéric Longbois, le rappeur mauritien Frexo, et Naylinz, une jeune chanteuse très prometteuse.

77^E ANNIVERSAIRE DU 25 AOÛT 1944



Une cérémonie place Charles de Gaulle a rendu hommage aux héros et aux victimes de la Libération de Paris, et de Saint-Maurice mercredi 25 août. Étaient notamment présents notre Maire, Igor Semo, le Maire de Charenton-le-Pont et Conseiller départemental, Hervé Gicquel, de nombreux élus et des membres des associations patriotiques.

Un peu plus tôt, un recueillement avait été organisé sur les plaques de Jean Viacroze et J.F. Belbéoch. Un dépôt de gerbes s'était déroulé au monument aux morts du cimetière, ainsi qu'un recueillement sur les tombes de Jean Biguet, Raymond François, Raymond Leproust, Jean Viacroze et Léon Malthierry.

INSTANTS



AU FORUM POUR UNE RENTÉE RÉUSSIE

Les membres des associations et les agents de la ville ont eu le plaisir de vous retrouver, le 4 septembre, sur la place Montgolfier, pour cette nouvelle édition du Forum des associations. La crise sanitaire n'a pas empêché les animations festives, les démonstrations sportives et les inscriptions des petits comme des grands à leurs activités favorites. Un grand merci à tous les acteurs de ce bel après-midi !

VIVRE ENSEMBLE

LA VILLE LUTTE CONTRE les nuisances sonores



Des fêtes électro nocturnes ont été organisées cet été à l'hippodrome de Vincennes, ce qui a occasionné des nuisances sonores insupportables pour les riverains.

De nombreux Mauritiens se sont plaints des nuisances sonores la nuit du 31 juillet au 1^{er} août au niveau du bois de Vincennes, dues à une rave party qui a repris la nuit suivante. La municipalité a condamné ces agissements indépendants de sa volonté.

Le Maire, Igor Semo, est intervenu auprès du maire-adjoint de la Ville de Paris en charge de la vie nocturne. Ce dernier a pris contact avec le collectif afin de leur signaler le trouble de voisinage. Une étude d'impact sonore a été réalisée, avec le contrôle des services de la Préfecture.

Pour aller plus loin, Igor Semo a proposé à la Ville de Paris l'élaboration d'un code de bonne conduite imposé aux organisateurs des manifestations musicales à l'hippodrome de Vincennes, afin de préserver la tranquillité mais aussi la santé des riverains et des participants.

CINÉMA

CAPITOLE une nouvelle étape



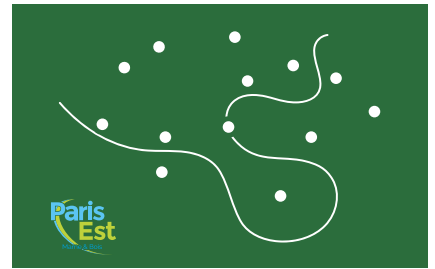
La ville de Saint-Maurice vient de désigner un cabinet spécialisé, GB2A, pour l'assister dans une nouvelle phase de la réouverture du cinéma « Capitole ».

Dans quelques semaines, sera lancé le concours pour désigner le promoteur chargé de la réalisation de l'ensemble. GB2A aura, en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage, la responsabilité d'aider la Ville à sécuriser les aspects juridiques et financiers de l'opération.

Ce bâtiment, désaffecté depuis plus de 40 ans, a été sauvé de la destruction par l'action conjointe de l'Association pour la renaissance du Capitole et de la Municipalité. Le projet comprend la création de deux salles, d'un espace de convivialité et de quelques appartements. Ainsi, tout en préservant la façade inscrite sur la base Mérimée du ministère de la Culture, la combinaison de ces deux destinations, culture et logement, permettra de réduire la charge financée par la Ville. Celle-ci a obtenu de la région un accord de principe sur une future subvention. D'autres pistes sont en cours d'exploration.

URBANISME

LE PLUI en balade



Dans le cadre de l'élaboration de son futur plan local d'urbanisme, le territoire Paris Est Marne&Bois vous invite à une balade urbaine le 29/09 de 17 h à 20 h.

Notre Territoire propose de partager votre expérience de la vie dans notre commune et de contribuer ainsi à l'élaboration de son futur PLUI, qui remplacera les PLU des 13 communes qui composent Paris Est Marne&Bois.

Cette nouvelle initiative, qui vient à l'appui du dispositif dématérialisé mis en place, doit permettre aux habitants intéressés de faire part de leurs attentes en matière d'urbanisme au sens large et d'environnement.

Ce circuit aura pour thème le tour du Bois, du château de Vincennes à Saint-Maurice en passant par Saint-Mandé et Charenton-le-Pont. Le détail du circuit sera disponible sur le site Internet de la ville. Une occasion à ne pas manquer pour exprimer vos attentes particulières en matière de préservation de l'espace à proximité du bois.

VERS UN RÈGLEMENT intercommunal



Le Règlement Local de Publicité définira la place des publicités et des enseignes dans l'espace public en adaptant la réglementation nationale aux spécificités locales.

ParisEstMarne&Bois a engagé l'élaboration de son RLPI en 2018, afin de mettre en cohérence les règles territoriales avec l'évolution de la réglementation en matière de publicité extérieure, et avec la politique active en faveur de l'environnement et de la mise en valeur des paysages. **Les communes continuent ainsi d'exercer les compétences de police et d'instruction en matière de publicité extérieure, afin de préserver le cadre de vie des habitants.**

Vous pouvez transmettre vos questions et observations par mail à concertation.rlpi@pemb.fr ainsi que sur les registres mis à votre disposition en mairie et au siège de Paris Est Marne&Bois. Des réunions publiques dédiées sont prévues en octobre.

Plus d'infos : parisestmarnebois.fr/fr/reglement-local-de-publicite-intercommunal.

LA MAIRIE ANNEXE ET L'ESPACE FRANCE SERVICES inaugurés



Sophie Thibault, Préfète du Val-de-Marne, et notre Maire, Igor Semo ont inauguré au 3 rue Fragonard, samedi 4 septembre, la Mairie annexe et l'espace France services, en présence notamment de Christian Cambon, Sénateur du Val-de-Marne, de Michel Herbillon, Député, et de Bachir Bakhti, Sous-Préfet de Nogent-sur-Marne. Une initiative forte de la Municipalité en terme de proximité.

Installée dans l'ancien local de La Poste, la Mairie annexe, qui accueille maintenant le dispositif « France Services », propose renseignements administratifs et services publics. Il s'agit de faciliter les démarches qu'elles soient administratives, fiscales, liées à la santé, à la retraite, à l'emploi.

France Services, guichet unique, a pour but de rapprocher le service public d'État des usagers. L'espace est destiné aux habitants de notre canton et concerne donc également les villes de Charenton-le-Pont et Joinville-le-Pont.

Les agents communaux présents, lesquels ont reçu une formation spécifique, peuvent répondre aux questions des usagers, les accompagner dans leurs démarches dématérialisées comme, par exemple, pour les déclarations de revenus, le renouvellement des papiers d'identité, la préparation de leur retraite, etc. Au travers du panel existant de services en ligne, ils les aident en outre à se familiariser avec le numérique.

Lundi 13 h 30/17 h 30 – Mardi et mercredi 9 h/12 h et 13 h 30/17 h 30 – Jeudi et vendredi 9 h/12 h – 01 49 76 47 55 ou 56 ou par email : saint-maurice@france-services.gouv.fr

UNE RENTRÉE

dans le respect des normes sanitaires

Une nouvelle année scolaire s'annonce avec son lot d'incertitudes face à la situation sanitaire et aux nouvelles normes. La Municipalité et toutes les équipes éducatives se sont organisées pour que la rentrée se fasse dans les meilleures conditions, tant au niveau scolaire que périscolaire. Voici un rappel des nouvelles mesures pour essayer d'y voir plus clair.

FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports privilégie l'enseignement en présence, pour la réussite et le bien-être des élèves, tout en limitant la circulation du virus au sein des établissements scolaires.

Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, il a établi une graduation comportant quatre niveaux de 1, vert, à 4, rouge, en fonction de l'évolution (voir le tableau complet sur le site de la ville). Nous sommes actuellement en niveau 2.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel en s'engageant à ne pas mettre leurs enfants en classe en cas de fièvre ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contacts à risque, ne doivent pas se rendre dans l'établissement et doivent en informer le responsable. Les personnels sont soumis aux mêmes règles.

FERMETURE DES CLASSES ET CONTACT-TRACING

La règle de la fermeture de la classe pour 7 jours dès le 1^{er} cas positif continuera à s'appliquer dans les écoles.

Si un cas de COVID est déclaré :

- primaires et 6^e : fermeture de la classe pour 7 jours avec mise en place de cours en distanciel,
- collèges et lycées : classe en distanciel pour les non vaccinés et en présentiel pour les vaccinés.

Dans les collèges et lycées, un protocole de contact-tracing renforcé sera mis en œuvre pour identifier les élèves ayant eu des contacts à risque avec un cas positif. Une équipe mobile du centre de vaccination de Maisons-Alfort tiendra une permanence au collège Nocard courant septembre.

PORT DU MASQUE

Obligatoire en intérieur en fonction du niveau d'alerte et de l'âge de l'enfant (voir l'établissement). Il appartient aux parents de fournir les masques.

LA LIMITATION DU BRASSAGE DES ÉLÈVES

Même en niveau vert, la journée et

les activités scolaires sont organisées de manière à limiter, dans la mesure du possible, les regroupements et les croisements importants entre groupes (en particulier au moment de l'arrivée et du départ des élèves et pour la restauration scolaire).

Désinfection plusieurs fois par jour, aération et lavage des mains régulièrement.



pass COVID-19
sanitaire

Pass sanitaire exigé pour les adultes dès à présent et pour les 12 / 17 ans à compter du 30 septembre : Conservatoire, Médiathèques, Centre sportif, TVO, espace jeunesse, location de salles municipales.



DES BÂTIMENTS RÉNOVÉS CET ÉTÉ

Comme chaque année, les services techniques ont profité des grandes vacances pour réaliser des travaux d'entretien dans les bâtiments de la ville :

- **Maternelle Centre** : piochage sur façade, revêtement des murs et projet du préau extérieur (mi-septembre).
- **Primaire Centre G. Guyon** : reprise des soupiraux de la cour, du chéneau près de la verrière et rénovation des chaufferies.
- **TVO** : reprise du couloir, intégration de lampes pour l'escalier et début du ravalement de la façade.
- **Espace Delacroix** : pose de dalles de sol et éclairage.
- **Primaire Gravelle** : mise en accessibilité des sanitaires, remise en état de quatre classes (fissures et dégâts des eaux) et ajout de peintures magnétiques.
- **Salle Pirelli** : reprise du sol.
- **Salle Louis Juvet** : rabotage du parquet, vitrification sur zone endommagée, mise en accessibilité de l'escalier d'accès et des sanitaires.
- **Mairie annexe / Espace France services** : reprise du sol et création d'un espace de rangement – salle de réunion.

À PIED VERS L'ÉCOLE EN TOUTE SÉCURITÉ !

Le Pédibus est destiné aux élèves du CP au CM1 du quartier du Plateau qui se rendent à l'école du Centre G. Guyon. Les parents conducteurs, accompagnés d'un animateur municipal, assurent le trajet vers l'école en toute sécurité. Si vous souhaitez intégrer l'équipe des conducteurs et que votre enfant participe au Pédibus pour l'année scolaire, contactez l'accueil Famille au 01 45 18 82 78.



VACCINATION une coopération fructueuse



La période estivale a été marquée par une accélération de la campagne de vaccination contre la Covid-19. Merci à toutes les personnes qui ont contribué à son bon déroulement.

Les maires de notre circonscription, Igor Semo, Hervé Gicquel (Charenton-le-Pont) et Olivier Dosne (Joinville-le-Pont) se sont associés aux remerciements qu'Olivier Capitanio, désormais président du Département, et notre député, Michel Herbillon, ont tenu à adresser à ceux qui se dévouent à la campagne de vaccination au centre de Maisons-Alfort.

De très nombreux Mauritiens ont pu en bénéficier, en particulier dans le cadre des créneaux négociés entre les deux villes, notamment pour nos seniors. Un grand merci au personnel soignant volontaire, y compris de Saint-Maurice, et aux agents communaux de Maisons-Alfort mobilisés depuis plusieurs mois.

Le 13 juillet dernier, un article publié sur l'édition Val-de-Marne du site actu.fr et citant les données de Santé Publique France expliquait que dans notre département du Val-de-Marne, 52,6 % des 1 396 913 habitants avaient reçu au moins une première injection. **Au classement des villes selon les taux de premières doses, Saint-Maurice se retrouvait 3^e ex aequo sur 47 avec 57,7 %.** De plus, Saint-Maurice arrivait troisième au classement des villes selon les taux de deuxièmes doses avec 40,8 % (toujours sur 47 communes).

Pour accéder aux services de dépistage et de vaccination Covid-19 : www.sante.fr

BORNES ACTIVES avenue de Verdun



Bonne nouvelle pour les détenteurs de véhicules électriques et hybrides : la Ville a donné le coup d'envoi du déploiement des bornes de recharge Métropolis.

Depuis le 8 juillet, l'ancienne station Autolib' de l'avenue de Verdun est opérationnelle, avec 6 emplacements dédiés au chargement des batteries. Des travaux d'implantation d'une station de 6 bornes sont également prévus rue Jean Renoir, pour une activation au dernier trimestre 2021.

Le stationnement sur les emplacements de recharge est réservé aux seuls véhicules à mobilité électrique ou hybride. Il est gratuit pour les véhicules en cours de charge (reliés électriquement à la borne et en opération effective de chargement).

Pour garantir une égalité de traitement pour tous, Métropolis met en œuvre une facturation au kWh qui garantit un coût de recharge correspondant à l'énergie fournie par la borne.

Infos : www.ville-saint-maurice.com

NOUVEAU

AIDE AUX VICTIMES la Ville s'engage



Un intervenant social va être recruté au commissariat de Charenton-le-Pont pour prendre en charge l'aide aux victimes de violences, notamment conjugales.

Dans le cadre d'une convention avec l'État et la Ville de Charenton-le-Pont, sur proposition du Maire, Igor Semo, Saint-Maurice va participer au financement d'un poste d'intervenant social au commissariat de police.

Afin de répondre au mieux aux attentes des Mauritiens concernés, **cet agent tiendra des permanences au commissariat à destination des personnes en situation de détresse sociale. Il interviendra également en mairie en amont du dépôt de plainte.** Il sera chargé d'orienter et de relayer les dossiers vers les services utiles de l'État et de la Mairie.

Ce recrutement entre dans le cadre des priorités que la Ville s'est fixées en terme de lutte contre les violences faites aux femmes. La convention a été approuvée par le conseil municipal dans sa séance du 30 juin 2021.

BRAS DE GRAVELLE

AMÉLIORER la qualité de l'eau



Le 12 juillet, le Maire, Igor Semo, a accueilli Bachir Bakhti, le sous-préfet de Nogent pour une visite du site du Bras de Gravelle.

Une réunion s'est ensuite tenue le 27 juillet en présence du nouveau président du Département, Olivier Capitanio.

Ce combat est mené par la Ville auprès du Territoire Paris Est Marne&Bois, du Conseil départemental et de l'État. Depuis plusieurs années, la ville a entamé un travail de réhabilitation du Bras de Gravelle. Elle a obtenu le remplacement du dégrilleur, garantie d'un meilleur écoulement des eaux. Elle a lancé, avec le Territoire, une vaste opération de mise aux normes des réseaux d'eaux usées le long du Bras. Le deshuileur sera rénové par le Territoire.

C'est en revanche à l'État qu'incombe le traitement des écoulements provenant de l'autoroute. L'incident de l'hiver dernier, avec plusieurs dizaines de poissons morts liés à ces rejets lui impose de trouver une solution pour que le Bras retrouve toute sa pureté.

SÉCURITÉ

LA POLICE MUNICIPALE veille



Cet été, les Mauritiens ont pu bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances. Ce service gratuit de surveillance des habitations leur a permis de partir l'esprit serein.

Grâce à cette opération, relancée par la Police municipale en partenariat avec le commissariat de Charenton, les logements des particuliers qui en avaient fait la demande ont été surveillés durant leur absence.

Au cours de leurs rondes régulières, les agents de la Police municipale se sont ainsi rendus sur les lieux des habitations enregistrées. Une fois sur place, les équipes ont fait le tour des parties communes, des portes et des fenêtres.

« **L'objectif est de vérifier qu'il n'y a pas de problèmes. Au final, nous avons eu une quarantaine de maisons et appartements à surveiller tout au long de la période estivale.** » précise Lionel Bruent, Directeur de la sécurité publique et de la prévention. Pour rappel, près de 30 % des effractions de domicile ont lieu pendant les mois de juillet et août.

ASSOCIATION

METTEZ-VOUS au Basket Santé !



En plus des cours classiques, la « Saint Charles Charenton Saint-Maurice Basket-ball » vous propose une activité physique adaptée de sport santé : le Basket Santé.

L'objectif du Basket Santé est d'utiliser le basket-ball comme un outil ludique permettant de travailler la mémoire, la motricité, la coordination tout en ayant un lien social.

Il ne s'agit pas de basket à proprement parler mais d'exercices organisés autour de ce sport sans courir ni sauter, sans impact et sans contact. La pratique peut se faire debout mais aussi assise si nécessaire. Les sessions sont adaptées : un suivi individuel et personnalisé est mis en place.

Vous avez la possibilité de profiter d'une séance d'essai gratuite !

Du 14 septembre au 22 octobre 2021, les mardis et vendredis de 17 h à 18 h, aux gymnases Tony Parker, à Charenton.

Infos : www.saintcharlesbasket.fr ou 01 45 18 38 52.

SPORT

VOS ACTIVITÉS pour la rentrée



La Ville vous propose un large panel de disciplines. Plongez-vous dans le guide pour découvrir toutes les propositions d'activités du Service Municipal des Sports !

DÉCOUVRIR UNE ACTIVITÉ

Sous la houlette de son nouveau directeur, Léopold Ransy, le Service des Sports vous propose de **découvrir gratuitement différentes disciplines lors de la Semaine du sport, du 13 au 17 septembre**. À cette occasion, vous pouvez participer aux activités en respectant les horaires et les catégories d'âge définis pour chaque discipline.

DEVENIR ADHÉRENT

Rendez-vous au secrétariat du Service des Sports muni d'un justificatif de domicile, de la fiche d'inscription dûment complétée, d'un certificat médical d'aptitude avec le nom de l'activité et d'un chèque du montant de la cotisation à l'ordre du régisseur de recettes ou par carte bleue.

Centre Municipal des Sports – 9 av. de la Villa Antony – 01 45 18 82 50. Guide à télécharger sur le site de la Ville.

JEUNESSE

RÉCEPTION des jeunes diplômés



Diplômé du Brevet, du bac ou d'études supérieures ? N'hésitez pas à vous faire connaître ! La municipalité organise une réception en votre honneur.

Pour cela, il suffit d'envoyer par mail à manifestations@ville-saint-maurice.fr vos nom, prénom, âge, adresse, ainsi que vos études suivies actuellement, votre métier souhaité... **et de joindre impérativement la copie de votre diplôme ou de votre relevé de notes, avant le jeudi 30 septembre**.

Fêtons ensemble votre réussite dans le hall de l'Espace Delacroix au 27 rue du Maréchal Leclerc, le vendredi 15 octobre à 19 h. N'hésitez pas à venir en famille !

L'inscription préalable est obligatoire ! Aucune inscription ne sera prise en compte le soir de la réception.

Merci de respecter les normes sanitaires en vigueur à la date de la réception.

FÊTE DE LA

SAINTE MAURICE 2021

PROGRAMME

SAMEDI 25 SEPTEMBRE

11 h : Médiathèque Delacroix

- Inauguration du buste d'Eugène Delacroix : venez admirer le buste original en bronze d'Eugène Delacroix, réalisé en 1898, accompagné de ses palmes décoratives.
- Vernissage de l'exposition Delacroix au Maroc (voir détails page 15)

12 h 30 : Déjeuner de la Sainte-Maurice, Espace Delacroix – sur invitation.

14 h / 18 h : Fête des Enfants organisée par le Comité des Fêtes, place du Cadran et cour de l'école Delacroix.

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE

9 h 30 : Messe de la Sainte-Maurice, église communale.

11 h : Apéritif de quartier, marché Émile Bertrand – moules marinières avec « Vivre sur le Plateau ».

14 h / 18 h : Fête des enfants organisée par le Comité des Fêtes, place Montgolfier.

pass COVID-19
sanitaire

Animations dans le respect des mesures sanitaires. Merci de respecter les gestes barrières et de présenter votre pass sanitaire quand il est requis.

DÉJEUNER DE LA SAINTE-MAURICE

Vous avez 65 ans ou plus ? Le Centre Communal d'Action Sociale vous invite au déjeuner de la Sainte-Maurice **le samedi 25 septembre à 12 h** à l'Espace Delacroix. Coupon réponse à retourner **avant le vendredi 17 septembre** à l'Hôtel de Ville – Direction des Solidarités – 55 rue du Maréchal Leclerc – 94410 Saint-Maurice.

Mme / M. :

.....

Né(e,s) le :/...../..... -/...../.....

Tél :

assistera(ont) au déjeuner de la Sainte-Maurice.

Pour faciliter vos déplacements, un car sera mis en place : départ à 10 h 45.

Arrêts : Pont de Charenton / Verdun / rue du Val d'Osne, angle avenue de Verdun / Passerelle de Charentonneau / École de Gravelle / Jardins d'Arcadie / rue des réservoirs, près de la pharmacie et Résidence de Presles.

Pass sanitaire obligatoire.

Pour tout renseignement, contactez Sandrine Kadoche au 01 45 18 80 57.

CULTURE

SAISON 2021 / 2022 : LE RIDEAU SE LEVE DE NOUVEAU AU TVO

Après le temps de la frustration, vient - enfin ! - le temps du retour des soirées théâtrales. La nouvelle saison promet du très beau spectacle et surtout de l'optimisme. Pour vous aider à rattraper le temps perdu et à sortir de la routine imposée par la crise sanitaire, l'équipe du théâtre propose une programmation avec comme mission principale de vous divertir.

Découvrez les premiers spectacles de cette nouvelle saison !

SAMEDI 2 OCT. 2021 À 20 H

**Le Comte
de Bouderbala - 2**



© Ben Dauchez

Après avoir présenté pendant 8 ans son premier spectacle, le Comte de Bouderbala, alias Sami Ameziane, revient avec son tant attendu second spectacle sobrement intitulé, « 2 ». Mélangeant sketches et stand up, le comique fait part au public de ses réflexions et en fin observateur se plaît à poser son regard sur tous les dysfonctionnements de notre société. Sans répit et avec habileté, il provoque chez son auditoire un rire complice et libérateur.

Présenté par Jean-Philippe Bouchard - De et avec Sami Ameziane.

SAMEDI 16 OCT. 2021 À 20 H

**Benoît Lagane -
Le conteur cathodique**



© Sophie Jobez

La vie en séries de l'homme qui avait les yeux carrés... Du fantasme télévisé à la réalité, il n'y a que quelques pas. Ceux de Benoît Lagane sur scène. Avec lui, on refait un bout de chemin avec des personnages mythiques sortis du petit écran pour entrer dans nos vies. Le Mauricien, journaliste saltimbanque à France Inter et chroniqueur séries à Télématin, nous offre une plongée drôle et émouvante dans l'histoire des séries télé.

Mise en scène : Marien Tillet - De et par Benoît Lagane, avec la complicité de Raphaël Hornung.

Informations pratiques

Théâtre du Val d'Osne
49 rue du Maréchal Leclerc

RENSEIGNEMENTS

theatre@saintmaurice.fr
01 45 18 80 04 (répondeur)
Pour votre sécurité, des mesures sanitaires pourront être appliquées et des contrôles seront susceptibles d'être organisés, merci de bien vouloir y satisfaire.

RÉSERVATIONS ET ACHATS DE PLACES

Billetterie en ligne (Billetweb) : réservez, payez par CB, recevez et imprimez vos billets de spectacle en ligne via la page Théâtre du site de la Ville : www.ville-saint-maurice.com (onglet « loisirs »).

En venant à la Mairie : 1^{er} étage 9 h/12 h et de 13 h 30/16 h 30 - paiement en CB, chèque ou espèces.

Au théâtre : ouverture de la billetterie 30 mn avant le début des représentations (réservation conseillée). Paiement en espèces et chèque uniquement.

DES TARIFS ACCESSIBLES

Solo : 10 € - **Duo** : 15 € - **Seniors** : 5 € (pour les 65 ans et plus) - **Multi** : 7 € (dès 10 personnes, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minimas sociaux sur présentation de justificatif) - **Spectacle familial** : adulte 6 € / enfant de moins de 12 ans 4 €.

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

MUSIQUE

A. Gastinel et X. Phillips en concert gratuit



© William Beaucardet

L'association « Les Musicales de Saint-Maurice », en partenariat avec « Les Concerts de poche », vous propose un concert gratuit exceptionnel dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.

Anne Gastinel et Xavier Phillips, duo de violoncellistes prestigieux et chaleureux, vous emmèneront sur les pas d'Offenbach, également virtuose du violoncelle, à la découverte d'une facette moins connue de l'auteur de la célèbre « Belle Hélène » ou de « La vie parisienne ». Le duo appartient à cette remarquable école du violoncelle française. Habités à jouer avec les plus grands chefs et orchestres du monde, ils sont aussi à l'aise dans le répertoire contemporain que classique. Ce concert sera également l'occasion de mettre en lumière leurs élèves, Leonardo Capezzali et Marwane Champs.

Samedi 18 septembre à 20 h à l'église communale Saint Maurice 59 rue du M^{re} Leclerc. Entrée libre dans la limite des places disponibles, réservation conseillée sur le site de la Ville ou au 01 45 18 81 59 Programme complet des JEP à retrouver en ligne !

ARCHIVES

Animations Patrimoine



© Like Design

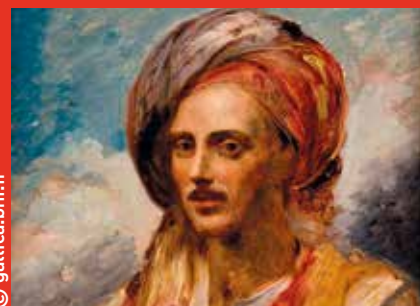
Le service des Archives municipales vous propose plusieurs animations dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine samedi 18 septembre sur le thème de « Nous faisons l'Histoire ». Détails.

- Répondez à un questionnaire enregistré afin de créer une archive audio et devenez un témoin de l'Histoire !
- Relevez le défi de retrouver la localisation actuelle d'anciennes cartes postales du XIX^e siècle.
- Venez découvrir le trésor des archives : un des premiers appareils pour diffuser des films chez soi, une machine à écrire et d'autres objets précieux.
- Racontez votre histoire avec des documents iconographiques à votre disposition.
- Exprimez-vous sur le confinement pour les générations futures et écrivez vos sentiments sur cette période.
- Exposition Jean Graves : après l'exposition virtuelle, venez découvrir en vrai les œuvres de l'artiste mauricien.

Animations samedi 18 septembre de 13 h à 16 h. Espace Delacroix 29 rue du Maréchal Leclerc.

EXPOSITION

Eugène Delacroix au Maroc



© gallica.bnf.fr

Du 25 septembre au 25 octobre, la Ville de Saint-Maurice vous propose de découvrir, à la Médiathèque, le voyage d'Eugène Delacroix au Maroc en 1832. À cette occasion, un concours est organisé pour les enfants.

Ce périple en Afrique du Nord est un tournant dans la carrière de l'artiste qui changera, à son retour, sa manière de composer ses œuvres et de retranscrire la lumière. Cette exposition vous permettra de comprendre les raisons et les conséquences de ce voyage.

Lors du vernissage, le samedi 25 septembre à 11 h, nous vous proposerons également un voyage culinaire avec un buffet marocain qui vous transportera au Maghreb.

UN CONCOURS DE DESSIN POUR LES 6 / 10 ANS

Représenter le Maroc (objet, animal, costume ou personnage).

Les créations sont à envoyer par email, par courrier ou à déposer avant le 22 septembre à la médiathèque Delacroix. Le ou la gagnante du concours recevra une surprise lors du vernissage !

SEMAINE BLEUE 2021

le plaisir de se retrouver enfin

Le rendez-vous de la rentrée tant attendu des seniors revient cette année du 4 au 10 octobre. Organisées par le CCAS et le service animation retraités de la Ville pour les personnes à partir de 60 ans, de nombreuses activités sont proposées lors d'une semaine de fête et de découvertes. Retrouvez tout le programme pour une semaine joyeuse !

LUNDI 4 OCTOBRE

- **9 h 30 / 11 h 30** : visite des Hôpitaux de Saint-Maurice menée par une guide conférencière.
- **15 h / 17 h 30** : après-midi jeux en bois géants, Espace Delacroix.

MARDI 5 OCTOBRE

- **9 h 30 / 11 h 30** : atelier cuisine, salle des Familles.
- **15 h / 17 h 30** : visite de la basilique-cathédrale de Saint-Denis, transport en car.

MERCREDI 6 OCTOBRE

- **9 h 30 / 11 h 30** : atelier d'art floral animé par Krystina Béhêtre, Espace Delacroix. Participation de 5 €.
- **15 h / 17 h 30** : atelier du parfumeur. Venez découvrir les mystères du parfum à travers le fonctionnement d'un petit alambic, des exercices de composition et la confection individuelle d'un parfum, salle des Familles. Participation de 5 €.

JEUDI 7 OCTOBRE

- **9 h / 11 h 30** : petit-déjeuner conférence, salle Louis Jouvét. « Reflets d'enfance » vous invite à réfléchir sur la place de l'enfance dans la peinture.
- **14 h 30 / 18 h** : tea-time, Espace Delacroix. Revivez en musique les plus grands films d'hier et d'aujourd'hui.

VENREDI 8 OCTOBRE

- **9 h 30 / 17 h 30** : journée avec déjeuner-croisière sur le canal de l'Ourcq. Participation de 30 €.

SAMEDI 9 OCTOBRE

- **9 h 30 / 12 h** : balade commentée avec le Conseil des Seniors, au départ de la Médiathèque Delacroix.

DIMANCHE 10 OCTOBRE

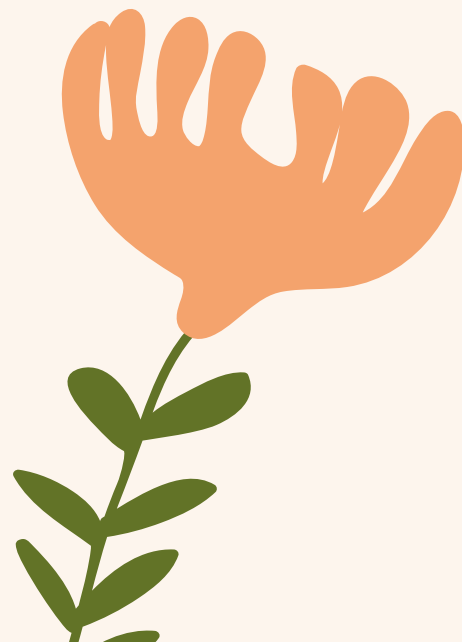
- **14 h 30 / 18 h** : loto du Conseil des Seniors au profit d'Ankasina, ouvert à tous à l'Espace Delacroix. De nombreux lots à gagner ! 5 € les 3 cartons.

Un car sera à la disposition des participants pour la plupart des animations (renseignements au 01 45 18 80 57 ou sur la brochure « Semaine Bleue » disponible en version papier ou en téléchargement sur le site de la Ville).

Inscription préalable obligatoire

- En Mairie de Saint-Maurice – Salle Marcel Pagnol 2 impasse Junot. Les lundis 13 ou 20 septembre de 9 h 30 à 11 h 30.
- À la Résidence de Presles – 41 avenue du Chemin de Presles. Le mercredi 15 septembre de 14 h à 16 h 30 ou le jeudi 23 septembre de 9 h 30 à 11 h 30.

Votre participation sera soumise au Pass sanitaire pour chaque activité. Le port du masque sera OBLIGATOIRE pour toutes les animations ainsi que pour les transferts en car. Certaines animations pourraient être annulées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Attention, nombre de places limité.



PORTRAIT

MAXIME MICHOUX

L'as du volant



Fondée en 2001, l'Association Badminton de Saint-Maurice célèbre cette année ses 20 ans. Depuis septembre 2019, l'ABSM est présidée par Maxime Michoux. Rencontre avec un sportif passionné.

Vingt ans déjà ! C'est en 2001 que l'Association Badminton de Saint-Maurice a été créée pour le plus grand plaisir des amateurs de raquettes et de volants, comme Maxime Michoux. « J'avais déjà fait du badminton au lycée. Quand je suis arrivé à Saint-Maurice en 2012, j'ai découvert le club et j'ai aussitôt voulu m'y inscrire. J'en suis un membre actif depuis 2014. » raconte celui qui est désormais président bénévole de l'ABSM.

Depuis toujours, l'Association Badminton de Saint-Maurice, qui compte en moyenne près de 130 adhérents, se veut être un club familial et à taille humaine. « Nos badistes sont âgés entre 6 et 60 ans. Nous proposons du jeu loisirs pour les adultes, ainsi

que de la compétition pour les jeunes et les adultes, avec un entraînement deux fois par semaine. Il est possible de jouer en simple, double ou mixte. » indique Maxime Michoux.

Cet ingénieur informatique pour un site internet de meubles et de décorations pour la maison ajoute : « Pour moi, le badminton, c'est avant tout quelque chose d'amusant ! Chez nous, on vient pour passer du bon temps plutôt que pour faire des performances. » Diverses animations sont ainsi mises en place, comme le tournoi de la galette au mois de janvier ou encore le gala de fin d'année.

« On ne remerciera jamais assez la Mairie qui, malgré la crise du Covid-19,

a continué à nous accorder des subventions, ce qui a permis notre survie. Grâce à cette aide précieuse, notre club entend retrouver l'état dans lequel il se trouvait avant la pandémie. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, on espère pouvoir organiser quelques surprises pour fêter notre vingtième anniversaire. » tient à préciser Maxime Michoux.

Pour la petite histoire, le jeune homme est le papa depuis mars 2021 de l'adorable Matthieu, né à la maternité de Saint-Maurice de ses amours avec Oriane... rencontrée à l'ABSM.

En savoir plus :
<https://www.absm.fr>

« Saint-Maurice est une ville très dynamique, notamment au niveau associatif. Ça donne envie d'y vivre et de profiter au maximum de toutes les activités qui y sont proposées pour les petits et grands. »

TRIBUNES

Un été studieux

Une nouvelle année scolaire vient de débiter, déjà la troisième sous l'influence de la covid-19. La communauté éducative va devoir s'adapter aux nouveaux protocoles sanitaires imposés par l'éducation nationale et la Direction de la cohésion sociale.

Malgré les conditions difficiles et changeantes, je tiens à louer le partenariat exemplaire entre les enseignants, les agents communaux, les parents d'élèves et l'inspection académique.

Pendant l'été, les agents du service technique, d'entretien et les équipes d'animation se sont affairés dans les écoles et les centres de loisirs pour permettre l'accueil des enfants dans les meilleures conditions.

Tout au long de cette année, nous allons poursuivre l'amélioration des bâtiments communaux, notamment la rénovation du centre sportif de la villa Antony, le traitement thermique et la gestion de l'air de la crèche Delacroix, la réfection de la cour de l'école élémentaire de Gravelle, ainsi que le ravalement de la façade de l'école élémentaire du centre.



Philippe Bourdajaud

1^{er} Maire adjoint chargé des bâtiments, de la vie scolaire, de la jeunesse et du jumelage
Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr

La pollution des eaux de notre ville : nous devons agir !

Lors de ces derniers mois, nous constatons que la pollution du bras de Marne qui traverse Saint Maurice devient de plus en plus fréquente. Après la mort de milliers de poissons il y a quelques semaines près de la place de l'écluse, nous avons pu remarquer que les pluies de ces dernières semaines ont entraîné des rejets très importants d'une eau noire nauséabonde dans le bras de Marne le long de la rue Maréchal Leclerc provenant de l'écoulement des eaux de l'autoroute. Notre ville ne peut accepter que nous soyons la « décharge » du réseau autoroutier de l'est parisien. Nous avons demandé à notre Maire d'agir auprès du département pour que ce problème soit résolu et à ce jour nous n'avons pas eu de retour de sa part. Si vous aussi, vous souhaitez lutter contre cette pollution pour une ville plus saine, n'hésitez pas à nous contacter. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons faire pression auprès des autorités compétentes.



Patrick Baruel

Conseiller municipal
Saint Maurice, nouvel élan !
mvsm94410@gmail.com

Saint-Maurice, terre d'asile

La délivrance des statuts de réfugiés et l'accueil de ceux-ci sont de la compétence de l'Etat. Les collectivités locales participent cependant, par leurs actions de terrain, à la réalisation concrète de cet accueil. Par le recensement et l'encouragement des initiatives locales, par la mise à disposition des moyens locaux d'aide et d'hébergement, ces collectivités, au premier rang desquelles les communes, sont en mesure d'offrir un accompagnement complétant celui de l'Etat.

La situation dramatique de milliers d'Afghan-es, fuyant la prise de pouvoir par les armes des talibans, engage notre responsabilité, dans la tradition de notre république, quant à l'accueil de celles et ceux qui face aux persécutions n'ont d'autre espoir que l'exil.

Dans le contexte de cette actualité brûlante, nous souhaitons que Saint-Maurice affirme sa solidarité avec toutes les populations contraintes de fuir leur pays et, à l'exemple d'autres communes, se déclare volontaire pour l'accueil de réfugiés politiques.



Jean Loiseau

Conseiller municipal
Groupe Saint-Maurice en commun
stmaurice.encommun@gmail.com

PERMANENCES

de la Municipalité

Permanences via le portail citoyen.

de votre Député

La prochaine permanence de **Michel Herbillon** à Saint-Maurice se tiendra le **lundi 13 septembre** à 18 h.



CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 1^{er} octobre à 18 h dans la salle du Conseil avec retransmission en direct.

12/09

**PHARMACIE
DE GRAVELLE**

118 rue de Paris
à Charenton
01 43 68 18 32

19/09

**PHARMACIE
DU CENTRE**

67 rue de Paris
à Charenton
01 43 78 78 09

26/09

**PHARMACIE
DES CANADIENS**

4 rue des Réservoirs
à Saint-Maurice
01 42 83 24 42

03/10

**PHARMACIE
CENTRALE**

54 rue de Paris
à Charenton
01 43 68 01 41

10/10

**PHARMACIE
DU PLATEAU**

52 rue Gabrielle
à Charenton
01 43 68 06 61

**PHAR
MACIES**

**URGENCES
MÉDICALES**

Le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe **SAMI** : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20 h à 24 h, le samedi de 14 h à 24 h et le dimanche et les jours fériés de 8 h à 24 h. 14 rue du Val d'Osne – Saint-Maurice

ÉTAT CIVIL

Naissances

TUMALLA Haroon – LONCKE
Timothée – OUDHINA Kenzo –
CORION Charly – SI-DJILLANI
Selina – BENALIOUAD Aliyah –
BUCHALET Bertille – HERMEL
HONGO Basile – OUAKI PASTOR
Bonnie – SPAHIJA Noé – BONAZZI
Alessandro – ETIENNE Constant –
CISSÉ Mariama – BEN AMEUR
TOUMI Zayn.

Décès

Janine GIMONET veuve PRESLE –
Elkahla BOUKHENFAR divorcée
MEKKAOUI – Nicole BRUMENT
divorcée CAHIER – Daniel
SENNE – Josiane MARY veuve
COUROUX – Claudie PINARD
épouse HENEAUTS – Jacqueline
BOSCHET veuve SIBY – Gisèle
QUEUDEVILLE veuve KAPLOUN –
Bernard PREVOST – Thérèse
TREUTENAERE veuve GIRAUD –
Raymonde SAYSSET veuve
CARRIERE – Lucien BERNARD –
Joseph KIRSZENBERG.

Mariages

David PROSPA et Sybilla
DITTGEN – Philippe TEILHET
et Bénédicte RIVET – Geoffrey
BARLOY et Laura MARSHALL –
Enrique Marven GOIO MABIALA
et Dadi Bevanie MOUANDA –
Vincent ETIENNE et Marguerite
PAULHET – Jean Marc KHALIFE
et Mada JABRE – Kouassi KOFFI

et Tatiana LARGITTE – Benjamin
MARCIANO et Julie ATTALI –
Olivier DÉSORLIERE et Jennifer
SCAPPATICCI – Chiheb TOUIHRI
et Majdouline REBHI.

Pacs

Aïcha BENDAKIR et Ludovic
RUGARD – Hugo VANNIER et
Amandine RAMET – Yang MIAO
et Jennifer ORLANDI – Christophe
SIGUINEAU et Sandrine
INERA – Marceau PISTOULEY
et Arirat DITSAYABURT – Xavier
SOUFFLIER et Maëva MOTTURA –
Pierre PINTO et Morgane
CARCREFF – Stéphane POLONI
et Marilynne BOURBON.

EN BREF

PERMANENCES CIDFF

Les prochaines permanences du Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) à la mairie auront lieu les 15, 22 et 29 septembre, ainsi que le 6 octobre. Les entretiens, gratuits et confidentiels, sont assurés par une juriste **tous les mercredis après-midi sur rendez-vous au 01 45 18 82 10.**



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Ville de Saint-Maurice
Val-de-Marne

VOTRE PROGRAMME À SAINT-MAURICE



Journées européennes du patrimoine

18-19 Ensemble, faisons
vivre le patrimoine
sept 2021

SAMEDI 18/09

Archives : ateliers « Faire l'Histoire » de 13 h à 16 h à l'espace Delacroix 29 rue du M^{al} Leclerc.

Hôpitaux de Saint-Maurice : visite guidée par Priscille Deneux de l'association « À l'assaut du patrimoine ». Rendez-vous à 14 h à l'entrée du 14 rue du Val d'Osne.

Les Amis de Georges Guyon : parcours à la découverte du patrimoine bâti du Plateau. Inscriptions : amisgguyon@gmail.com Départ à 14 h devant le 14 avenue de Verdun.

LES CONCERTS DE POCHE Les musicales : concert Anne Gastinel et Xavier Philipps, sur les pas d'Offenbach, à 20 h à l'église communale 59 rue du M^{al} Leclerc. Gratuit sur réservation (dans la limite des places disponibles)
Renseignements sur le site de la ville.

DIMANCHE 19/09

Église communale : portes ouvertes de 14 h 30 à 18 h 30, 59 rue du M^{al} Leclerc.

Église des Saints-Anges-Gardiens : visite guidée historique de l'église à 15 h 30, 1 allée Jean Biguet.

Les Amis de Georges Guyon : parcours à la découverte du patrimoine bâti du Plateau. Inscriptions : amisgguyon@gmail.com. Départ à 14 h devant le 14 avenue de Verdun.

Tous ces événements sont GRATUITS !
Pour plus d'informations,
contactez les archives municipales
au 01 45 18 80 74.

PATRIMOINE POUR TOUS

www.journeesdupatrimoine.fr | #JOURNÉSDUPATRIMOINE

Création graphique du dossier :
Line Design / www.line-design.fr